

**RÉUNION INFORMELLE DE MINISTRES
DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE DE L'UE
22 juin - Lisbonne
Centre culturel de Belém - Siège de la Présidence**

NOTE CONCEPTUELLE

Sept ans après la dernière Réunion informelle des ministres de l'Administration publique de l'Union européenne, les responsables de ce secteur se réuniront le 22 juin à Lisbonne, sur invitation de la Présidence portugaise du Conseil de l'Union européenne.

Ensemble, les États membres auront l'occasion de contribuer à la transformation de l'Administration publique, laquelle se veut, dans un avenir proche, plus innovante, participative, ouverte, transparente et au plus près des citoyens. Cette réunion est organisée par le gouvernement portugais avec le soutien de la Commission européenne.

PAR OÙ COMMENCER ?

Il est difficile d'aborder la question de l'administration publique de manière simple.

D'une part, les services publics sont un moyen d'adopter des politiques dans tous les domaines. D'autre part, la gestion de l'administration publique est une question politique en soi. Ainsi, la gestion publique ne peut être dissociée des politiques

auxquelles elle entend répondre, ce qui constitue le point de départ pour définir le type d'administration publique auquel nous aspirons. À cette fin, nous devons nous poser la question : une administration publique « pour quoi faire » ?

LES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES : POUR QUOI FAIRE ?

L'administration publique a un impact sur le bien-être des citoyens, le développement de la société civile et la prospérité de l'économie, ce qui est devenu encore plus évident dans le contexte pandémique actuel. Pendant la crise du Covid-19, les administrations publiques ont été appelées à mettre en œuvre de nouvelles politiques, parfois presque immédiatement, afin de sauver des vies et de faire fonctionner les économies.

Les infrastructures et les solutions numériques robustes et sécurisées sont essentielles pour fournir des services de haute qualité aux citoyens et aux entreprises, ce qui n'est possible que grâce à une administration publique efficace et innovante et à de véritables solutions d'interopérabilité.

La robustesse et la souplesse des administrations publiques sont absolument essentielles pour mener à bien les réformes et les investissements ambitieux prévus dans les plans de relance et de résilience des États membres.

UNE NOUVELLE VISION DE L'AP : COMMENT ?

INVESTIR DANS LES PERSONNES ET DEVELOPPER LA GESTION - DEVELOPPER LA COOPERATION EUROPEENNE ET BÂTIR DES PASSERELLES, FAVORISER L'INCLUSION, LA DIVERSITE ET LES NOUVELLES METHODES DE TRAVAIL DANS LES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES EUROPEENNES.

Le capital humain est l'atout le plus précieux des sociétés modernes. Investir dans les compétences et les qualifications des personnes est l'un des investissements les plus pertinents pour garantir l'innovation, le développement durable et la prospérité sociale et économique.

Le secteur public est constamment à la recherche de plus de flexibilité pour répondre rapidement aux priorités changeantes de l'avenir : c'est ainsi qu'apparaissent de nouvelles politiques sur les modèles de travail hybrides, le travail à distance ou le télétravail et l'organisation des espaces de travail eux-mêmes. Dans ce contexte de crise mondiale, la coopération internationale et européenne est un facteur clé pour surmonter avec succès les différents défis posés par le Covid-19, mais aussi pour mieux concevoir et mettre en œuvre les politiques de relance.

En ce sens, l'accent mis sur le développement du leadership et des compétences numériques est essentiel à la modernisation des administrations publiques. Ainsi, elles pourront s'adapter aux nouvelles méthodes de travail et favoriser la coopération entre elles. Le Covid-19 n'a pas mis fin à la coopération européenne et les administrations publiques ont pu continuer à collaborer, principalement grâce aux plateformes numériques. EUPAN, DISPA et CIO Network, parmi

d'autres forums européens et informels, ont continué à se rencontrer et à travailler ensemble. Ces expériences en ligne se poursuivront certainement pendant la période postpandémique et la période de rétablissement qui s'ensuivra, mais elles doivent être complétées par des mécanismes de mobilité qui permettent la mobilité physique.

Les échanges de fonctionnaires entre administrations nationales, y compris avec la Commission européenne, sont un outil important pour partager la culture et les bonnes pratiques de l'administration publique et améliorer ainsi la compréhension mutuelle. Cela signifie également que les États membres et les institutions européennes doivent poursuivre leurs efforts pour promouvoir l'égalité des chances et la représentation équilibrée des fonctionnaires et des cadres dans les administrations nationales et européennes. Ainsi, un débat de haut niveau sur les meilleures pratiques, mesures et politiques visant à promouvoir l'équilibre et la diversité des sexes dans les administrations nationales et européennes, y compris l'équilibre géographique, aidera les États membres et l'UE à concevoir et à mettre en œuvre des politiques permettant à leurs administrations de mieux refléter la société pour laquelle elles travaillent.

EXPLOITER LA TECHNOLOGIE, RENFORCER LA PROXIMITE ET L'INTEROPERABILITE - PROMOUVOIR UNE TRANSFORMATION NUMERIQUE SECURISEE SANS OUBLIER PERSONNE

Les États montrent l'exemple en matière de transition numérique : l'objectif est d'avoir une administration publique plus souple, proposant de meilleurs services publics aux citoyens et aux entreprises dans un contexte européen. La

transformation numérique de l'administration publique s'efforce de n'oublier personne et garantit les moyens d'innover en vue d'une administration plus proche, plus ouverte et plus transparente, impliquant convenablement les citoyens et la société civile.

La transformation numérique est donc un pilier du développement social et économique de l'Europe et le secteur public doit montrer l'exemple. Les administrations publiques européennes devraient être en mesure de fournir des services numériques sécurisés, intégrés, axés sur les personnes et les droits de l'homme et disponibles 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. De cette façon, elles servent à créer des gouvernements de confiance qui fondent leurs politiques publiques sur des données fiables et intersectorielles.

La Commission européenne a récemment présenté la boussole numérique qui traduit, en termes très concrets, les ambitions numériques de l'UE à l'horizon 2030. En ce qui concerne l'administration publique, il est prévu que, d'ici 2030, tous les services publics considérés comme essentiels soient disponibles en ligne et que 80 % des citoyens utilisent une solution d'identification électronique. Les États membres sont donc appelés à construire l'avenir ensemble et à atteindre ces objectifs dans les délais.

À cet égard, la Commission collabore actuellement avec les États membres à l'élaboration de la stratégie européenne en matière d'interopérabilité ; les États membres ont récemment signé la «Déclaration de Berlin sur la société numérique et l'administration numérique fondée sur les valeurs» ; le mécanisme de redressement et de résilience est particulièrement axé sur le passage au numérique ; la stratégie de l'UE en matière de cybersécurité souligne la nécessité

pour les États membres et leurs administrations publiques de renforcer leur cybersécurité et un certain nombre d'autres actions sont en cours pour promouvoir des administrations publiques plus connectées, résilientes et innovantes.

RESULTATS

Le principal résultat de cette réunion interministérielle sera le document « *Conclusions en vue d'une administration publique proche, innovante, participative, ouverte et transparente* »

La Présidence portugaise présentera également une proposition de programme d'échange type pour les cadres des administrations publiques des différents pays de l'UE, ainsi qu'un ensemble de principes directeurs pour une approche des services publics fondée sur les droits de l'homme et également un document de synthèse sur les défis et les opportunités des technologies disruptives pour accélérer la transformation numérique des administrations publiques européennes.

PRINCIPAUX OBJECTIFS

1. Promouvoir le dialogue sur les méthodes de travail innovantes dans l'administration publique ;
2. Partager les bonnes pratiques en matière de gestion des ressources humaines, notamment dans les domaines de la formation, du leadership, de la mobilité, de la diversité et de l'inclusion ;
3. Favoriser l'échange de connaissances et d'expériences en matière d'utilisation inclusive des technologies, en discutant des politiques et des initiatives qui favorisent la transformation numérique conformément à la déclaration de Berlin;
4. S'accorder sur une série de conclusions ministérielles en vue d'une administration publique plus proche et innovante, participative, ouverte et transparente au sein de l'Union européenne.